

République Française
Département Loiret
Commune de Montcresson

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

Référence
2025_28

Objet de la délibération
Création de la commission SAPIN

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	11

Date de la convocation
19/05/2025

Date d'affichage
19/05/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Montargis
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025 et le 26 Mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en sous la présidence de Monsieur GERMAIN Alain, Maire

Présents : M. GERMAIN Alain, Maire, M. CLARISSE Laurent, M. POINTEAU Gérard, Mme DAVESNE Sylvie, M. DÉGÉ Christophe, M. BESSE Gérard, Mme CANET Josselyne, Mme CERNON Catherine, Mme DREAN Evelyne, Mme LEROY Sandra

Absents excusés : Mme CHAMBON Marion donne procuration à M. GERMAIN, M. BARDET Philippe, Mme PARODAT Sandra

Absent : M. MAREST Nicolas

A été nommée secrétaire : M. POINTEAU Gérard

Objet de la délibération : Création de la commission SAPIN

Vu l'article L2121-21 et L2121-22 du code général des collectivités Territoriales

Vu la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, qui est un levier puissant pour améliorer la gestion, la transparence et l'éthique au sein des collectivités territoriales. Elle permet non seulement de mieux protéger les fonds publics, mais aussi d'instaurer une culture de la conformité qui renforce la confiance des citoyens dans les institutions locales. Cela peut aussi, indirectement, faciliter une gestion plus efficace et mieux contrôlée des ressources publiques.

Après avoir fait un appel à candidature pour les membres de la commission SAPIN. Se sont présentés :

- Mr GERMAIN Alain
- Mr CLARISSE Laurent
- Mr POINTEAU Gerard
- Mr BESSE Gerard

Il est procédé à l'élection des membres de la commission auprès du conseil municipal suivant le résultat des votes de l'assemblée délibérante :

Nomme :

- Mr GERMAIN Alain (titulaire)
- Mr POINTEAU Gerard (suppléant)
- Mr CLARISSE Laurent (titulaire)
- Mr BESSE Gerard (suppléant)

Membre de la commission SAPIN.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/05/2025

Le Maire

Alain GERMAIN

